



MURDOCHVILLE

## **PROMULGATION DE RÈGLEMENT**

**AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSignée QUE :**

- Le Conseil municipal de la Ville de Murdochville a adopté, lors de l'assemblée régulière du 14 septembre 2026, le règlement suivant :  
RÈGLEMENT 26-428 – RÈGLEMENT CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MURDOCHVILLE ET ANNULANT TOUS LES RÈGLEMENTS ANTÉRIEURS RELATIFS À CETTE RÉMUNÉRATION.
- Les intéressé(e)s peuvent consulter ledit projet de règlement aux bureaux de la Municipalité ainsi que sur le site [murdochville.com](http://murdochville.com).
- Ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Murdochville, ce 15<sup>e</sup> jour de septembre 2026

---

DANIEL FOURNIER  
Directeur général et greffier